



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 104782

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'idée de prôner l'aménagement de villes vertes en France. Une telle initiative est actuellement lancée en Chine par une municipalité souhaitant construire une ville écologique de 500 000 habitants où il n'y aura ni déchets, ni émissions de CO₂ et dans laquelle seront favorisés les économies d'énergie ainsi que les transports verts. Le projet s'appuie sur un plan urbain original mêlant des infrastructures énergétiques et une architecture entièrement repensées. Les énergies renouvelables utilisées seront par exemple produites grâce à des éoliennes, à des biocarburants et à des matières organiques recyclées. Ce même système sera par ailleurs adopté prochainement dans la banlieue de Londres en vue de minimiser les émissions de gaz carbonique de la capitale anglaise. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quels sont les moyens envisagés en vue de promouvoir la démarche environnementale engagée par d'autres pays dans le monde auprès des grandes villes françaises afin que celles-ci s'attaquent aux grands défis écologiques actuels.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104782

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 9992